



Reconnue d'utilité publique
par décret du 13 mai 1998.

Versailles, le 10 Août 2015

Monsieur Dominique RIVIERE,
Maire de Septeuil

6, Place Louis Fouché

78790 SEPTEUIL

Monsieur le Maire,

L'association SAUVER, membre d'Yvelines Environnement, nous a fait part de votre intention d'organiser un festival « Techno Dub » de plusieurs jours pour plusieurs milliers de personnes dans un espace agricole devenu semi-naturel qui se situe dans la zone des trois vallées.

D'une part une telle décision sera-t-elle bien perçue pour une part de vos administrés soucieux d'équilibre entre animation pour tous et protection des bases de l'environnement local.

D'autre part permettez-moi de vous rappeler que:

Le PLU actuel de la commune indique en parlant de son environnement:

« L'analyse de l'état initial de l'environnement fait ressortir de réels enjeux environnementaux nombreux sur le territoire communal : Le caractère rural constitué par la qualité de son site, par l'importance de la couverture végétale, par un riche patrimoine bâti et par la présence de l'eau devra être préservé ; Les nombreux espaces naturels et agricoles qui participent à l'image de la commune seront protégés ... »

1. Vous avez mis en place, cette année, un plan de « fauchage raisonnée » le long des routes d'accès à la commune. Cette action correspondrait-elle avec le nettoyage d'hectares de friches, riches en biodiversité?
2. A notre connaissance, votre commune ne compte aucun espace naturel protégé alors que 50% des communes rurales de France ont mis en place des zones de protection et plus de 20% du territoire d'Ile-de-France sont en zone ZNIEFF1 et 2.
3. Par ailleurs le milieu naturel Septeuillais se détériore rapidement . L'étude MOS 2008-2012 (en annexe) de l'Institut d'Aménagement de d'Urbanisme indique une diminution de 45% de vos espaces semi-naturel * dans cette période . Il en resterait 22 hectares dispersés sur une quinzaine de fragments dont le seul de taille conséquente se trouve mitoyen du site que vous envisagez d'utiliser en espace de loisir.
4. Or la commune dispose déjà d'un espace de loisir de taille équivalente à celle que vous convoitez au lieu-dit « Sur la côte », ce, tout près du centre de secours.

20, rue Mansart
78000 VERSAILLES
Tél. : 01 39 54 75 80
Fax. : 01 39 54 61 66
yvelines.environnement@orange.fr

N° Siret 400 047 882 00016
Code APE : 9104Z



*Reconnue d'utilité publique
par décret du 13 mai 1998.*

5. Vous proposez dans le numéro « Septeuil Mag N° 4 » de mai 2015 la mise en place de commissions extra-municipales consultatives permettant d'associer les Septeuillais aux choix qui vont présider ces prochaines années au développement du village.

Ne vous serait-il pas possible de différer la tenue du festival sur le lieu-dit « Sur la côte » et de démarrer au plus vite un Atlas de la Biodiversité Communale dans le cadre de la commission extra-municipale « cadre de vie », ce, en reprenant les propositions de l'association des Eco-maires (<http://www.ecomaires.com/>).

Vous ne pouvez ignorer les dommages inhérents à de telles manifestations, destruction totale du milieu naturel de par le piétinement des participants, abondance des déchets, utilisation de diverses drogues d'où la difficulté des organisateurs de trouver de nouveaux lieux pour les accueillir

Une telle démarche, ne risque-elle pas, aussi, d'être mal perçue par une partie de la population et de remettre en cause le modèle « du bien vivre à Septeuil » que vous défendez.

Je vous remercie Monsieur le Maire de l'attention que vous apporterez à notre demande et vous prie de croire en l'assurance de ma considération

Christine-Françoise JEANNERET

Présidente Yvelines Environnement

(*) milieux semi-naturel selon bota-phytoso-flo.blogspot.fr:

Nous n'avons plus dans nos contrées d'espaces naturels jamais exploités par l'homme, c'est pourquoi l'on parle de milieux semi-naturels. De plus, de nos jours, la conservation des écosystèmes passe souvent par une lutte contre les phénomènes de changement d'états (débroussaillage notamment).

P.J. Document « Occupation des sols simplifié 2008-2012 » d'après l'IAU Ile-de-France

Copie : Monsieur Armel DESILLE

Association SAUVER , Septeuil

20, rue Mansart
78000 VERSAILLES
Tél. : 01 39 54 75 80
Fax. : 01 39 54 61 66
yvelines.environnement@orange.fr

N° Siret 400 047 882 00016
Code APE : 9104Z